

Le 19 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGET PARTICIPATIF

28 projets présentés aux votes des habitants



Toutes les Bayonnaises et tous les Bayonnais âgés de 9 ans et plus sont invités à voter du 24 septembre au 16 octobre 2022 pour leurs projets préférés. Les projets qui auront recueilli le plus de voix seront retenus par la Ville de Bayonne, et mis en œuvre à hauteur de l'enveloppe maximale de 300 000 €. 28 projets sont soumis aux votes et concernent l'aménagement urbain, la nature en ville, les mobilités douces, la réduction des déchets, la solidarité, le bien-être animal ou encore la culture, le sport et les loisirs.

Le principe est simple : les habitants proposent, la Ville réalise ! À l'instar de sa première édition (16 projets pour une enveloppe de 200 000 €), le deuxième budget participatif (avec une enveloppe de 300 000€) donne aux citoyens l'opportunité de faire part de leurs idées pour Bayonne. Du 22 janvier au 27 février dernier, les habitants âgés de plus de 9 ans étaient invités à déposer leur projet via la plateforme lateliercitoyen.bayonne.fr. Concevoir des espaces d'échanges ou de loisirs, développer des idées autour des énergies renouvelables, de la réduction des îlots de chaleur ou les mobilités alternatives, imaginer des actions de solidarité, d'inclusion... la Ville a reçu plus de 70 propositions citoyennes, individuelles ou collectives, animées par l'intérêt général.

28 d'entre elles ont été retenues par le comité de suivi, présidé par Laurence Hardouin, adjointe en charge de la transition écologique, solidaire et citoyenne. Pour mener à bien cette sélection, la commission a vérifié en lien avec les services municipaux, la recevabilité des projets, leur faisabilité ainsi que les budgets nécessaires à leur réalisation.

Comment voter pour ses projets préférés ?

Toutes les Bayonnaises et tous les Bayonnais âgés de 9 ans et plus pourront voter du 24 septembre au 16 octobre 2022, soit en ligne via le site lateliercitoyen.bayonne.fr ou via bulletin papier en mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h) ou sur les sites concernés par la tournée des quartiers du Budget participatif (liste des lieux sur lateliercitoyen.bayonne.fr).

Chaque habitant peut voter pour **3 projets différents au maximum. Chacun des votes représente 1 point** pour le projet choisi. Les projets qui auront recueilli le plus de voix seront retenus, à hauteur de l'enveloppe maximale de 300 000 €. Si, par exemple, les 6 premiers projets représentent la somme de 260 000€. Le 7e projet est estimé à 50 000 €, le 8e projet à 30 000 € et le 9e projet à 10 000 €. La sélection finale retiendra les 6 premiers ainsi que le 8e et le 9e projet. Le 7e projet sera exclu du fait de son coût engageant une dépense trop importante. En cas de projets ex æquo, le Comité de Suivi départagera les projets en fonction de leur niveau de contribution à la transition écologique, solidaire et citoyenne selon les critères fixés dans l'article 7 du règlement.

Les 28 projets sont consultables **en ligne**, sur le site lateliercitoyen.bayonne.fr. Un seul vote est autorisé par personne. Une vérification sera réalisée à l'issue du dépouillement.

La consultation des projets et le vote peuvent aussi se faire sur différents points d'accueil de la Mairie (Hôtel de Ville, Hall Cassin, MDA, CCAS, ESCM..) et également sur les sites concernés par la tournée du Budget participatif (Marchés et Halles, place des Gascons, quartiers Saint-Esprit, Polo Beyris, Séqué....).

LES 28 PROJETS SÉLECTIONNÉS

Les projets sont présentés en détail en ligne sur lateliercitoyen.bayonne.fr

Aménagement des espaces publics

1/ Pacifier les allées Marines : Réaménagement de l'espace routier en créant un parvis devant la sous-préfecture afin de réduire la vitesse des voitures et limiter les nuisances sonores. **Coût : 60 000 €**

2/ Un espace récréatif et de détente pour tous : Création d'un espace de détente et de loisirs en redonnant vie à un lieu inoccupé à travers l'installation de tables-bancs (avec damier pour jouer aux échecs/dames/chevaux), une fontaine, un tennis de table, deux sièges béton sous le pont SNCF de Saint-Esprit (en option un trampoline enfant de 5m²). **Coût : 20 000 €**

3/ Piétonniser le quai Bergeret : Expérimentation d'une zone de rencontre le long du quai Bergeret pour en faire un lieu de vie pour les piétons et cyclistes, un espace de jeux sécurisant pour les enfants et une continuité cyclable entre le pont de fer et le pont rouge. L'accès en voiture sera uniquement réservé aux habitants du quai. **Coût : 120 000 €**

4/ Espace vert partagé écoresponsable : Création d'un lieu d'échange autour d'un espace vert et arboré intégrant un petit verger, un jardin partagé, un composteur de quartier, des tables de pique-nique et un parc de jeux "nature" pour les enfants et adolescents, derrière le stade Jean-Dauger. **Coût : 120 000 €**

Nature en ville

5/ Verger & composteur à Cam de Prats : Plantation d'un verger pour permettre aux citoyens de se réapproprier cet espace vert et de partager des moments de convivialité autour des récoltes. Un composteur de quartier permettant aux habitants du quartier de valoriser leurs biodéchets viendra compléter le projet, situé au niveau de l'ancien château d'eau. **Coût : 15 000 €**

6/ Une serre pour le jardin partagé de Balichon : Installation d'une serre et de tables de semis pour améliorer les méthodes de semis et prolonger la dynamique existante avec le jardin partagé attenant. **Coût : 3 000 €**

7/ Une signalétique écologique pour les Barthes de l'Aritxague : Installation d'une signalétique pour présenter les Barthes d'Aritxague et valoriser ce refuge de biodiversité en pleine ville. Les circulations piétonnes de l'espace naturel sensible seront restaurées de façon sommaire, à base d'écorce de pin et de nouveaux arbres seront plantés, dans la mesure du possible, sur les zones dégradées. **Coût : 10 000 €**

8/ Oasis de fraîcheur à proximité de la gare ou du quai de Lesseps : Aménagement d'une structure végétalisée fixe ou mobile avec point d'eau et ombre pour créer un îlot de fraîcheur. Des bancs et des chaises seront à disposition pour rendre ce lieu propice au repos et à l'échange. Il sera également équipé de panneaux solaires pour recharges des portables et de vélos électriques. **Coût : 25 000 €**

9/ Reboisons la ville : Réduction d'un îlot de chaleur urbain par la plantation d'arbres en pleine terre dans le secteur situé place Saint-André. La désimperméabilisation du sol et sa végétalisation favoriseront la nature et la fraîcheur en ville. **Coût : 30 000 €**

10/ Jardin de pluie : Création d'un jardin de pluie derrière l'AB Campus, qui prend vie quand il pleut. Son agencement constitué de modules aquatiques divers (mur végétal, cascade, fontaine...) est complété de mobilier de détente (sièges, tables). **Coût : 35 000 €**

11/ Jardin pédagogique des médicinales : Création d'une placette végétale et pédagogique, en plein cœur de ville (square Jean-Michel Larrasquet), intégrant des plantes variées : espèces étiquetées, endémiques, vivrières, aromatiques, médicinales et spécifiques du Pays Basque. L'installation de bancs permettra de profiter du site un instant, de sentir, écouter et découvrir la palette riche et généreuse qui est offerte. **Coût : 50 000 €**

Mobilités douces

12/ Garages à vélo à l'entrée de la ville, au quartier du Prissé : Installation de 2 nouveaux parcs à vélos aux entrées de la ville (dont l'un dans le secteur du Prissé) pour que chaque personne venant sur le BAB puisse y laisser sa voiture et terminer le trajet avec son vélo (projet issu de la fusion de 2 projets). **Coût : 30 000 €**

13/ Gonfler et réparer son vélo grâce à des bornes en libre-service : Installation de stations libre-service pour entretenir et réparer son vélo grâce à la mise à disposition d'un outillage simple et sécurisé pour gonfler les pneus, resserrer les freins, etc.

Ces bornes seront placées dans les endroits les plus fréquentés de la ville pour faciliter l'utilisation du vélo (projet issu de la fusion de 2 projets). **Coût : 10 000 €**

14/ « À vélo on prend sa place et on laisse la leur aux piétons ! » : Installation de panneaux de sensibilisation au respect des aménagements cyclables et piétons pour favoriser un partage apaisé des espaces publics. Une campagne de sensibilisation aux nouvelles règles du code de la route complètera le dispositif. **Coût : 15 000 €**

15/ Signaler le "chemin secret" d'accès à la plaine d'Ansot : Création d'une signalisation spécifique destinée aux piétons et cyclistes pour rejoindre la plaine d'Ansot via le chemin de Chala. Ce projet vise à mieux faire connaître cet accès direct à l'espace naturel de la plaine d'Ansot depuis les quartiers du Prissé et Cam de Prats. **Coût : 1 500 €**

Réduction des déchets

16/ Composteurs collectifs dans le quartier Sainte-Croix : Installation d'un composteur de quartier sur les espaces publics, permettant aux personnes ne possédant pas de jardin de trier à la source leurs biodéchets. Le composteur sera géré par des citoyens référents et différentes animations seront proposées (formation au compostage, collecte du compost, etc). **Coût : 5 000 €**

Bien-être animal

17/ Parc à chien en ville au niveau des remparts Lautrec : Création d'un lieu sécurisé et agréable pour les chiens, à la manière d'un parcours de santé, afin de favoriser leur intégration dans la ville. Ce projet permet de promener et de défouler son chien en toute liberté dans un espace clôturé disposant d'équipements adaptés (pelouse, obstacles, bancs, distributeur de sacs à crottes ...). **Coût : 20 000 €**

18/ Préservation des oiseaux : « Pas de pain si tu m'aimes bien ! » : Installation de panneaux de sensibilisation "Pas de pain si tu m'aimes bien" le long des berges de l'Adour et de la Nive pour préserver la santé des oiseaux. **Coût : 5 000 €**

Solidarité et échanges de services

19/ Les cheveux gris dans le vent : Acquisition d'un vélo triporteur de type ricksaw pour permettre à des bénévoles de promener au grand air des personnes en perte de mobilité. Ce projet permet à l'équipage de s'évader en profitant du patrimoine et de la nature. **Coût : 12 000 €**

20/ Trok Eguna / Journée Troc (Rive droite : place des Gascons / Saint-Esprit et Rive gauche : Polo Beyris/Balichon) : Organisation deux journées écocitoyennes et solidaires à travers le troc, l'échange d'objets, de plantes, de services et favoriser ainsi la vie des quartiers. Trok Eguna pour réfléchir autrement à notre façon de consommer et de partager ! **Coût : 1 700 €**

21/ Tiers lieu de la réparation, du réemploi et du recyclage alternatif : Équipement d'un tiers lieu comprenant une recyclerie, une bricothèque, des ateliers partagés, des réparations diverses. L'achat d'outillage, de matériel de manutention, mais également la contribution au financement de frais courants permettra de faciliter la réparation et le réemploi des objets. **Coût : 50 000 €**

22/ Cinéma en plein air à Mousserolles : Organisation de séances de cinéma en plein air en accès libre durant l'été 2023! **Coût : 10 000 €**

23/ Les maux-écolos ont une voix, approchez-vous ! : Création d'une représentation sur le thème "les maux-écolos ont une voix, approchez-vous!" dans le cadre du festival Les Mémorables. Témoignages, poésies, textes écrits lors d'ateliers par des citoyens seront contés par des comédiens dans la ville. Accès libre. **Coût : 10 000 €**

24/ Grande Fresque collective sur les hauteurs de Bayonne : Préparation et réalisation d'une fresque géante dans le cadre du festival "Point de vue", fruit d'un travail collaboratif entre habitants et artistes. Cette fresque témoignera de la multitude des richesses (naturelle, culturelle, sociale et historique) du quartier concerné. **Coût : 10 000 €**

25/ LEGP (Lieux Expression Graphique Prioritaire) : Création de murs d'expression graphique libre sur la place Sainte-Ursule. Cette mise à disposition s'accompagnera de l'élaboration d'une charte qui sensibilisera notamment à l'utilisation de produits écoresponsables, et au maintien de la propreté du lieu. **Coût : 1 000 €**

Sports et loisirs

26/ Et vogue la Yolette ! : Acquisition d'une Yolette, embarcation légère et sécurisée favorisant une pratique plus aisée de l'aviron, notamment pour les personnes en situation de handicap issues de l'aviron santé et/ou para-aviron. Le bateau sera également utilisé pour des séances découvertes proposées au tout public. **Coût : 19 500 €**

27/ Mur d'escalade en accès libre aux remparts de Mousserolles : Création d'une structure d'escalade indépendante en libre accès, sécurisée, accessible aux enfants. Elle s'intégrera harmonieusement au site, respectant sa vocation patrimoniale et son espace naturel situé en pleine ville. **Coût : 40 000 €**

28/ Le trampoline du quartier Balichon : Invitation au jeu et à la rêverie à travers l'installation de petits trampolines évoquant des cratères et de hamacs permettant de contempler les cieux. Tout un chacun peut voir son rêve prendre forme. **Coût : 50 000 €**

> du 24 septembre au 16 octobre 2022 : vote des habitants pour sélectionner les projets en ligne sur lateliercitoyen.bayonne.fr, en mairie ou lors de la tournée du Budget participatif dans les quartiers.

> le 21 octobre à 18h à la Maison des associations de Bayonne : soirée publique d'annonce des résultats par Monsieur le Maire suivi d'un buffet convivial. **Sur inscription auprès de budgetparticipatif@bayonne.fr ou par téléphone au 05 54 07 09 24**

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr